

FR

FR

FR

ANNEXE

Coopération CE/Panama 2007-2013 - Document de stratégie pays

RÉVISION À MI-PARCOURS

1. RÉSUMÉ

Depuis la formulation de la stratégie de coopération avec le Panama en 2007, la situation politique, économique et sociale du pays n'a pas fondamentalement changé. Le gouvernement est resté le même de juillet 2004 à juillet 2009 et malgré une forte croissance économique due notamment aux travaux d'agrandissement du canal, le taux de pauvreté est demeuré préoccupant. Jusqu'à présent, le Panama a relativement bien résisté à la crise financière internationale grâce à la solidité de son système bancaire. Le flux d'investissements étrangers est resté constant et certains secteurs économiques (construction, tourisme) n'ont pas été touchés. Les relations entre l'UE et le Panama ont connu un nouvel élan lorsque, ayant manifesté son intention de rejoindre le Système d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA) au début 2010, le pays a pu participer pleinement aux phases finales des négociations de l'accord d'association entre l'UE et l'Amérique centrale conclues fin mai 2010.

La lutte contre les inégalités sociales et la promotion de la **cohésion sociale** continuent d'être une nécessité au Panama, où 36,8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté malgré une croissance record de 11,2 % en 2007. De même, l'**intégration régionale** constitue toujours un secteur pertinent: les autorités ont réitéré leur volonté de participer au processus d'intégration économique de l'Amérique centrale. Ces deux secteurs concentrent la totalité des interventions de la Commission européenne sur la période 2007-2013, pour une enveloppe budgétaire indicative de 38 Mio EUR (75 % pour la cohésion sociale et 25 % pour l'intégration régionale). L'objectif est double:

- contribuer à la modernisation des institutions en se concentrant sur les politiques et services sociaux en vue de réduire la pauvreté, les inégalités sociales et territoriales, en s'attachant aux populations les plus vulnérables;
- soutenir l'intégration régionale du pays en Amérique centrale, en appuyant ses efforts pour développer des politiques convergentes avec la région.

Au moment de la révision à mi-parcours, la plupart des projets engagés en 2002-2006 étaient encore en cours d'exécution, tandis que les projets 2007-2013 étaient en phase de préparation: un projet a été formulé dans le domaine de la cohésion sociale. La révision à mi-parcours a

donc principalement consisté en une évaluation de la pertinence de la stratégie définie en 2007 à la lumière de l'évolution récente de la situation dans le pays et des nouvelles orientations politiques de l'UE.

À l'issue des consultations effectuées dans le pays auprès des autorités et de la société civile, il apparaît que la stratégie de réponse définie dans le document de stratégie pays (DSP) 2007-2013 est pertinente et que les secteurs retenus doivent être maintenus.

2. RÉVISION À MI-PARCOURS

2.1 Analyse

2.1.1 Principales évolutions politiques, économiques, sociales et environnementales

Situation politique: depuis décembre 1989, le Panama dispose d'un système de gouvernement démocratique stable qui s'est caractérisé par l'alternance, tous les 5 ans, d'un parti politique différent à la présidence du gouvernement. L'actuel Président, Ricardo Martinelli, a pris ses fonctions le 1er juillet 2009. L'une des décisions les plus importantes prises par l'administration précédente à la suite d'un référendum en 2006 est le projet d'agrandissement du canal bénéficiant d'un prêt important de la Banque Européenne d'investissements. Avec un coût total estimé à 3,6 milliards d'euros, ce projet d'envergure a débuté en 2007 et devrait prendre fin en 2014. Son objectif est de doubler les capacités du canal. Le projet pourrait générer 6 750 emplois directs et 35 000 indirects. Pendant les mois qui ont précédé le référendum, un vaste débat a eu lieu sur l'utilisation des recettes issues de l'exploitation du canal et la nécessité d'en faire bénéficier l'ensemble du pays à des fins de développement. Pendant plusieurs mois, environ 300 délégués de divers secteurs, représentant notamment les partis politiques, les institutions publiques, les organisations patronales, les associations indigènes et la société civile, ont participé à un dialogue social qui s'est conclu, en octobre 2007, par des «*accords de concertation nationale pour le développement*». Y sont proposées, entre autres, des politiques publiques en faveur de la décentralisation et du développement local, avec la participation des populations concernées. Le thème de la décentralisation a par ailleurs été retenu pour faire l'objet d'un projet de coopération soutenu par la Commission.

Situation économique: les perspectives d'extension du canal ont stimulé l'économie nationale et le pays a connu, en 2007, le taux de croissance le plus élevé d'Amérique latine (11,2 %) et le second au niveau mondial après la Chine. En raison de facteurs externes, ce taux est retombé à 7,8 % en 2008. Cette solide dynamique de croissance a été nourrie par l'augmentation progressive des exportations de la zone franche de Colón, du secteur touristique, de l'investissement dans l'immobilier et de la consommation; elle s'explique aussi par la croissance soutenue des recettes du canal. Le Panama a par ailleurs bénéficié d'importants investissements internationaux durant les dernières années grâce à la confiance qu'inspire le pays. La situation économique des dernières années s'est accompagnée d'une importante augmentation des prix. En 2008, l'inflation a atteint des valeurs proches de 7 %. Les exportations de biens et services représentent 30 % du PIB et se composent de 80 % de services et de 20 % de biens. Pour l'exportation des services, les secteurs qui rapportent le plus sont le canal (33 %), le tourisme (25 %) et la zone franche de Colón (22 %).

En 2008, la récession économique aux États-Unis et en Europe n'a pas eu d'effets négatifs significatifs sur l'économie locale. Pour l'année 2009, on observe une réduction nette du commerce de la zone franche, et on annonce des diminutions de l'ordre de 25 % des chiffres d'exportations des pays qui sont les principaux clients du canal de Panama. Les experts locaux estiment que la croissance du PIB en 2009 sera d'environ 3%.

Situation sociale: la population du Panama s'élève à un peu plus de 3 millions d'habitants, mais le pays compte plus d'un million de pauvres (36,8 %), dont près de la moitié vivant dans des conditions de pauvreté extrême (16,6 %). La population indigène représente approximativement 10 % de celle du pays, et parmi ceux-ci, plus de 90 % sont pauvres. Le pays enregistre d'importants déséquilibres démographiques et de distribution géographique de la richesse. Approximativement 60 % de la population se concentre dans les provinces de Panama et de Colón, le long d'un axe qui suit la direction du canal. 82 % du PIB du pays est concentré dans ces deux provinces.

Les dépenses sociales du Panama sont significatives, mais le pays se caractérise par des services publics de faible qualité, un manque de coordination interinstitutionnelle qui provoque des doublons de certains programmes et projets à caractère social. On considère que le Panama est l'un des pays d'Amérique latine qui dispose des ressources nécessaires pour enrayer la pauvreté à moyen terme. Cependant, le problème réside moins dans les capacités financières que dans la gestion des dépenses sociales et dans l'efficacité des institutions publiques qui en ont la charge. Il en résulte un sentiment de méfiance et de scepticisme à l'égard des institutions et des dirigeants.

Environnement et énergie: le Panama dispose d'une diversité biologique extraordinaire qui dépasse largement celle d'autres pays, mais les menaces que le développement du pays fait peser sur l'écosystème sont en augmentation. En milieu urbain, les principaux problèmes environnementaux sont dus à une croissance qui se caractérise par une absence de planification urbaine et de transport public adéquats, ce qui provoque un accroissement constant de la circulation routière, une réduction des espaces verts et une augmentation de la pollution sonore et atmosphérique. La situation est particulièrement préoccupante dans la baie de Panama en raison d'un réseau d'égouts inadéquat et de l'absence de traitement des eaux usées. Dans les campagnes, l'utilisation de pesticides, la déforestation et la pollution des ressources hydriques constituent des problèmes environnementaux auxquels il convient d'accorder davantage d'attention. Il existe aussi d'importants risques pour l'environnement en raison de l'activité minière croissante à ciel ouvert, de l'extraction de gravier et de sable dans les lits des rivières et les fonds marins provoqués par la forte demande existante dans le secteur de la construction. L'augmentation de l'activité minière à ciel ouvert et de l'extraction de gravier et de sable provenant du lit des rivières ou des fonds marins, qui résulte de la forte demande existante dans le secteur de la construction, représente également un risque important pour l'environnement.

Le Panama est fortement dépendant des importations d'énergie. Il ne dispose pas de réserves connues de pétrole, de gaz naturel ou de charbon. 45 à 55 % de l'électricité est produite par des centrales hydroélectriques. En raison de la croissance économique, la demande d'électricité a atteint, en 2008, des niveaux proches de la capacité maximale du système (1 072 Mwatt). 65 % de l'énergie consommée par le pays est d'origine fossile (pétrole). Au cours de la période comprise entre 1998 et 2004, la consommation a augmenté de 60 %. Le gouvernement a commencé à promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. En vue d'obtenir une plus grande garantie d'approvisionnement, le

gouvernement du Panama a signé un accord avec la Colombie pour l'installation d'une ligne électrique reliant les réseaux des deux pays.

2.1.2 Nouveaux objectifs et engagements de la CE/UE.

La décision de l'UE de ne pas renouveler les avantages du **SPG**¹ au Panama (en raison d'une demande hors délai) et de graves inondations dans certaines régions exportatrices survenues fin 2008 ont incité la Commission européenne à proposer de consacrer une partie des ressources de la coopération bilatérale avec le pays au soutien des zones affectées.

La question du **changement climatique** a gagné en importance mais il n'est pas apparu nécessaire d'en faire un nouveau secteur prioritaire de la coopération. En revanche, il conviendrait d'accorder davantage d'attention aux problèmes environnementaux, en particulier en renforçant l'intégration de l'environnement dans l'ensemble des projets à venir, tel que prévu dans le DSP 2007-2013 (question transversale).

L'aide au commerce est couverte dans le cadre du secteur « intégration régionale » du DSP 2007-2013 et deux projets sont en cours d'identification.

En ce qui concerne la **migration** vers l'UE, le Panama ne connaît pas de flux migratoires particulièrement importants. Par contre, l'immigration en provenance de Colombie et du Mexique est souvent associée à l'augmentation des délits liés au crime organisé et la société civile réclame davantage de contrôle.

La lutte contre la production, le trafic et la consommation de **drogue** fait l'objet de discussions entre l'UE et l'Amérique latine. La question est sensible au Panama et des actions éventuelles pourraient être envisagées dans le cadre du secteur de la cohésion sociale.

Pour ce qui est de l'**efficacité de l'aide**, la coopération internationale est limitée dans le pays et il n'y existe pas de groupe de coordination. La délégation de la Commission informe les États membres présents des projets qu'elle finance mais l'inverse est relativement rare. La Commission entend poursuivre et intensifier ses efforts pour améliorer l'échange d'informations. Les **acteurs non étatiques** ont été associés à l'élaboration du DSP 2007-2013 et ont également été consultés à l'occasion de la révision à mi-parcours. Par le passé, certains ont reçu des subventions dans le cadre du programme thématique en faveur des ONG. Il existe, en 2009, des possibilités de financer des projets de la société civile dans le domaine des droits de l'homme.

2.1.3 Résultats, performances et enseignements

¹ Système de préférences généralisées (traitement commercial préférentiel).

Le **programme de coopération 2002-2006 (24,3 Mio EUR)** s'est concentré sur les secteurs suivants: développement économique, développement social et renforcement institutionnel et démocratique de l'État. Trois projets ont été approuvés:

- Appui au «*Tecnoparque internacional de Panamá en la Ciudad del Saber*» (7,7 Mio EUR): l'objectif est de développer et de consolider le parc technologique de Panama, avec une forte présence d'entreprises européennes. À terme, le projet doit permettre d'accélérer le développement du pays et de contribuer à son insertion dans l'économie mondiale. Malgré un certain retard dans l'exécution de quelques activités et l'octroi d'une prolongation, le projet fonctionne bien.
- «*Nouvelles technologies d'électrification pour l'éducation et la santé dans les zones rurales*», projet Soledusa (8,5 Mio EUR): il s'agit d'améliorer les conditions de vie des populations rurales de la province de Veraguas et de la comarca indigène de Ngöbe Buglé, par l'installation de réseaux d'électricité solaire dans les écoles (333 sont concernées) et les centres de santé (97). Dans l'ensemble, le projet a été exécuté comme prévu. À ce jour, le ministère de l'éducation et le ministère de la santé se sont engagés à financer la gestion d'un bureau destiné à garantir la pérennité de toutes les installations du projet.
- «*Renforcement et modernisation institutionnelle de l'organe judiciaire de la République du Panama*» (6,5 Mio EUR): le projet a pour but de consolider l'État de droit en améliorant l'administration de la justice au regard des droits des citoyens. Une prolongation a été accordée à la demande des bénéficiaires.

Les résultats de la coopération pour la période 2000-2006 ont été en général satisfaisants, mais force est de constater que les institutions de l'État ne fonctionnent pas toujours de manière optimale notamment en raison de changements fréquents de personnel, de problèmes de coordination interne et de manque de ressources. À titre d'exemple, pendant les cinq années d'exécution du projet Soledusa, cinq ministres de l'éducation différents se sont succédé et chacun a nommé des fonctionnaires différents pour gérer le projet.

En 2005, la Commission a organisé un séminaire avec la société civile pour évaluer la coopération en cours et en tirer les leçons pour la préparation du document de stratégie pays 2007-2013.

Pour le **programme de coopération 2007-2013 (38 Mio EUR)**, un projet de 10 Mio EUR a été identifié en 2008 («soutien à la décentralisation et développement local») dans le secteur de la cohésion sociale.

La perspective d'un changement de gouvernement en 2009 a entraîné, fin 2008, un certain retard dans l'identification des projets. L'arrivée d'un nouveau gouvernement en juillet 2009 a permis de créer une dynamique nouvelle avec, en particulier, l'adoption et la mise en œuvre du projet «soutien à la décentralisation et développement local».

2.1.4 Améliorations qualitatives

Compte tenu du fait que les conditions de développement du pays n'ont pas fondamentalement changé depuis 2007 et que les projets 2007-2013 n'ont pas débuté conformément au calendrier, il n'apparaît pas nécessaire de réviser les secteurs de la coopération. L'aide restera donc concentrée sur les questions de cohésion sociale et d'intégration régionale. L'approche «projet» reste valable. Cependant, dans un souci d'accroître l'appropriation, elle pourrait être complétée par un éventuel appui budgétaire sectoriel si les conditions sont remplies.

En revanche, des améliorations peuvent être apportées à la mise en œuvre des projets. En particulier, les organisations de la société civile consultées sur la révision à mi-parcours ont regretté de ne pas avoir été suffisamment informées de la coopération de l'UE, ni associées à son exécution, via par exemple un «audit social» des projets. Les projets étant exécutés par des entités gouvernementales, l'espace réservé à la société civile dépend dans une large mesure de leur disposition à jouer la carte de la transparence et de la participation.

De même, les grands défis que doit relever la société panaméenne - tels que **le décrochage scolaire, l'emploi des jeunes, l'insécurité, la lutte contre le trafic de drogues et la réforme des institutions étatiques** - devraient être couverts par les programmes de coopération. Il importe également de mieux intégrer les **considérations environnementales** dans l'élaboration des projets, quelle que soit leur nature car il s'agit d'un thème transversal. Dans le cadre de la lutte contre les effets du **changement climatique**, un effort particulier pourrait être fait en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles. Enfin, il est recommandé **d'associer davantage les organisations de la société civile** à la conception et à la mise en œuvre des projets de coopération.

2.2 Conclusions

Les autorités du Panama, les représentants de la société civile et les ambassades des États membres consultés pour la révision ont estimé que la stratégie définie en 2007 restait pertinente pour les années à venir. La cohésion sociale et l'intégration régionale doivent demeurer les priorités de la coopération. La Commission partage cet avis dans la mesure où d'une part, les inégalités sociales au Panama continuent d'être une préoccupation majeure et d'autre part, le pays s'est engagé avec sa participation à l'accord d'association UE Amérique Centrale sur la voie de l'intégration économique régionale.

3. PROGRAMME INDICATIF NATIONAL 2007-2013 (38 Mio EUR)

Le programme indicatif national (PIN) adopté en 2007 couvre toute la période 2007-2013. Puisque les secteurs de la cohésion sociale et de l'intégration régionale sont maintenus, il n'est pas apparu nécessaire de revoir le PIN. Néanmoins certains indicateurs ont été précisés.

3.1 Cohésion sociale

Objectif général: contribuer à la lutte contre la pauvreté, à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales et contre les exclusions existant dans le pays par la voie d'un appui à la modernisation de l'État dans le domaine du développement local et des politiques sociales.

Objectif spécifique: fournir un appui au processus de modernisation et de renforcement des capacités des autorités, en se concentrant sur les aspects suivants:

- promotion du développement rural;
- amélioration des politiques publiques afin d'améliorer les indicateurs sociaux. Une attention particulière sera portée au renforcement de la capacité des systèmes de services sociaux au niveau local dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de l'environnement. Les actions se concentreront sur les régions et les zones les plus marginalisées économiquement où vivent les populations les plus défavorisées (taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale), en particulier les populations indigènes;
- transfert des ressources aux entités locales dans le cadre du processus de décentralisation des compétences sociales pour améliorer l'efficacité de leur utilisation et accompagner les réformes;
- soutien à la réforme fiscale pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales: efficacité de la collecte de l'impôt, capacités d'audit, mise en œuvre des engagements internationaux du pays dans les domaines de la transparence et de l'échange

d'informations;

- renforcement de la participation des communautés indigènes et, en particulier, des femmes. Les bénéficiaires directs: l'administration centrale et locale, y compris les collectivités locales, en particulier dans les domaines de la fiscalité et des politiques sociales; les bénéficiaires finaux sont les populations pauvres en milieu rural, les populations indigènes, spécialement les femmes, les jeunes et les enfants.

Conditions/risques: le gouvernement devra adopter des mesures politiques adéquates pour faire progresser les réformes selon les modalités et les délais prévus, y compris le transfert de ressources vers les régions les plus pauvres, des mesures pour sensibiliser l'opinion publique, ainsi que des mesures pour faciliter les actions de coopération (dispositions administratives, procédures, personnel).

Les indicateurs pour évaluer les résultats incluent notamment des données quantitatives et qualitatives sur:

- l'accroissement des dépenses publiques dans les secteurs sociaux (éducation, emploi, santé, environnement) et l'impact de ces dépenses sur les conditions de vie des populations les plus pauvres, en particulier les indigènes, les femmes, les jeunes et les enfants; par exemple: augmentation du taux d'alphabétisation, diminution du décrochage scolaire, davantage de possibilités d'emploi; amélioration de la santé maternelle/reproductive, augmentation des traitements médicaux contre les maladies locales, meilleur accès à l'eau potable, réduction des émissions des gaz à effet de serre et augmentation des zones naturelles protégées;
- la décentralisation administrative, y compris le transfert des compétences et des ressources;
- la sensibilisation de la société panaméenne et des contribuables aux avantages d'une politique redistributive qui favorise les plus pauvres.

Programmes/activités: appui aux programmes sociaux du gouvernement, études, enquêtes, actions de formation, séminaires, fourniture de matériel et de logistique; projets de démonstration; échanges d'expérience, etc.

3.2 Intégration régionale

L'objectif général est de promouvoir le processus d'intégration du Panama à la région de l'Amérique centrale, en accordant une attention particulière à l'objectif de participation à l'Union douanière d'Amérique centrale et aux mesures concernant le marché intérieur.

Objectif spécifique: développer un ensemble d'actions permettant de renforcer les institutions nationales dans les domaines suivants:

- l'harmonisation des législations, les normes et standards techniques, vétérinaires et phytosanitaires et la propriété intellectuelle;
- toute mesure permettant de favoriser l'intégration du Panama à la région et qui faciliterait les réponses aux demandes techniques de la Commission européenne, en vue de la future mise en oeuvre de l'accord d'association UE-Amérique centrale.

Les bénéficiaires sont les administrations concernées, les chambres de commerce; les entreprises sont les bénéficiaires indirectes.

Conditions: l'adoption par le gouvernement du Panama des décisions et mesures nécessaires pour progresser vers l'intégration régionale à l'Amérique centrale, compte tenu du débat en cours dans le pays.

Les principaux indicateurs pour mesurer les résultats attendus incluent des données quantitatives et qualitatives concernant en particulier:

- de meilleures conditions pour l'exportation des produits panaméens vers les marchés d'Amérique centrale et l'augmentation de ces exportations;
- le renforcement des instituts nationaux chargés de la certification des normes vétérinaires, industrielles et phytosanitaires;
- une plus grande sensibilisation des directeurs des petites et moyennes entreprises dans le domaine de la normalisation;
- la création d'une autorité nationale en matière de propriété intellectuelle pour développer les aspects liés à la protection des brevets, des marques et des modèles d'utilité industrielle et pour lutter contre la piraterie;
- la formation des juges et agents des douanes, notamment à la lutte contre la fraude douanière;
- le matériel et les équipements fournis;

- la convergence du Panama avec l'Union douanière d'Amérique centrale;

Programmes/activités: études, formation, séminaires, fourniture de matériel.

ANNEXE 1

Tableau résumant la répartition financière indicative par secteur

Panama (38 millions d'euros)

	2008	2009	2010	2011-2013
Intégration régionale			4,5	5
Cohésion sociale		10		18,5

ANNEXE 2

Matrice des bailleurs de fonds

Resumen de la cooperación internacional en Panamá, Documento de Estrategia País, Comisión europea 2007-2013 (en millones de \$US)

Sector	BID	Banco Mundial	Sistema de las Naciones Unidas	CE	España	USAID
Infraestructura	Mejoramiento corredor PPP: 37,0					
Economía	Apoyo competitividad 10,0 Formación y empleo 8,4			Tecnoparque: 10,0		Libertad económica : 32,25 Comercio: 2,25
Salud	Transformación sector: 98,0	Reforma sector: Nd.				
Educación		Educación básica: 35,0				
Ambiente		Corredor biológico CA: Nd.			Manejo de desechos sólidos: Nd Conservación y turismo: 0,55	
Agrario	Regularización de tierras 27,0	Administración tierras: 47,9				
Indígenas				SOLEDUSA: 11,0 Producción agrícola comarca ngöbe: 0,9	Derecho indígena: 0,2 Conservación y turismo: 0,55	

Refugiados			ACNUR: 0,57			
Derechos humanos				Programa plurianual: 0,8		
Desarrollo rural, agropecuario y forestal	Desarrollo Bocas del Toro: 27,0		FAO: 0,45/año FIDA Darién: 7,9 FIDA Coclé: 12,2 FIDA ngöbe: 25,0 PNUD Des. Rural marginal: Nd PNUD D. Rural Darién: Nd. PNUD Monitoreo de Seg. Alimentaria PNUD Comunidades sostenibles: Nd	SOLEDUSA Producción agrícola comarca ngöbe: 0,9	Agricultura urbana y periurbana: Nd	Desarrollo comunitario en Darién: 5,0
Sector	BID	Banco Mundial	Sistema de las Naciones Unidas	CE	España	USAID
Modernización y Descentralización	Desarrollo Municipal: 7,8 Modernización gestión fiscal: 10,0	Asistencia reformas: 10,5 San Lorenzo; 4,3			Gestión municipal: Nd Capacitación municipal Nd	
Desarrollo urbano	Renovación urbana Colón: 8,5		PNUD: Indicadores Nd			
Justicia				Sistema penitenciario:	Derecho indígena: 0,2	Gobernando con justicia:

				5,0 Modernización sector: 8,4		19,0
Turismo					Microempresas: Nd Portobelo: Nd Conservación y turismo: 0,55	

ANNEXE 3

Description du processus de rédaction de la révision à mi-parcours

La Commission européenne a informé les **autorités nationales** du Panama de l'exercice de révision à mi-parcours. Des entretiens ont eu lieu à Panama Ciudad avec le ministère des affaires étrangères le 27 mars 2009 et le présent document a été transmis à l'ambassade du Panama à Bruxelles au mois de mai.

Les services de la Commission ont également consulté le 26 mars à Panama Ciudad des représentants de la **coalition «Allianza por el Cambio»** formée par R. Martinelli, chef de file de l'opposition pour l'élection présidentielle. Celui-ci a été élu président de la République.

Le même jour, la Commission a organisé un séminaire avec la **société civile** qui a permis de formuler un certain nombre de recommandations. Un document de consultation préalable a été publié sur le site Internet² de la délégation invitant les personnes intéressées à s'exprimer sur la coopération de la CE. Les conclusions de la réunion sont disponibles sur ce même site. Les organisations présentes ont accueilli positivement la consultation, mais ont regretté de ne pas avoir été suffisamment informées de la coopération de l'UE, ni associées à sa mise en œuvre. Des idées ont été échangées pour une meilleure participation de la société civile, via par exemple un «audit social» des projets. Les principales difficultés auxquelles se heurte la société panaméenne ont également fait l'objet de discussions: insécurité, décrochage scolaire, chômage des jeunes et faiblesses des institutions de l'État.

En raison des élections générales du 3 mai 2009, le **Parlement** n'a malheureusement pas pu être consulté, ses activités ayant cessé au moment de la révision à mi-parcours. En ce qui concerne les **autorités locales** du pays, la délégation de la Commission a tenté à plusieurs reprises de contacter l'Association des municipalités du Panama (AMUPA), qui n'a pas été en mesure de répondre à la demande de consultation.

Enfin les **ambassades des États membres** présents à Panama City ont été consultées sur le projet de document de révision.

²

<http://www.delcri.ec.europa.eu/es/download/panamaconsulta.pdf>